

Présents : C. Daude, S. David, A. Franco, P. Garret, L. Génie, S. Girard, T. Guard, B. Planty, G. Roussel, E. Zimmermann, M.-O. Violet.

Excusés : V. Bondenet, M. Bouvier, L. Dangel, C. D'Hotman, A. Garret, T. Grandjean, P. Hunsinger, S. Pédroaréna, A. Petit.

Pouvoirs : L. Dangel, C. D'Hotman, A. Garret, T. Grandjean, P. Hunsinger, S. Pédroaréna, A. Petit.

La Présidente ouvre la séance à 14h 30 en remerciant les collègues présents pour leur implication dans la vie de l'association.

Elle fait d'abord le point sur le nombre d'adhérents : à la fin de l'année scolaire, des relances ont été faites afin que les adhérents en retard de cotisation se mettent à jour ; la démarche s'est avérée assez efficace puisque 38 adhérents ont répondu ; l'association compte actuellement 78 adhérents à jour de cotisation, c'est un peu plus que l'année dernière. La communication avec les adhérents se fait essentiellement par voie électronique : 72 adhérents ont donné leur adresse électronique.

Quelques publications ont été vendues cette année.

## **I. Rapport moral et rapport d'activités + perspectives :**

### **1. La défense des langues anciennes à l'échelle locale :**

➤ **Enseignements de complément au collège :** une directive rectorale préconise un minimum de quinze élèves pour l'ouverture d'un enseignement de complément ; il serait plus juste de raisonner en termes de pourcentage par rapport à la taille de l'établissement. On se heurte toujours au problème de la concurrence des « options » (bilangue, VTT...). Il faut être attentif aux inscriptions lors de l'étape des fiches de dialogue de 6<sup>e</sup>. Avec les enseignements de complément se pose aussi la question d'inscriptions possibles en 4<sup>e</sup> pour le latin : concrètement, les nouveaux inscrits se retrouveraient avec des élèves ayant déjà suivi l'enseignement de complément une année, situation difficile à gérer pédagogiquement...

Au niveau rectoral, 5 heures ont été attribuées cette année dans les établissements de l'académie en plus de la dotation pour conserver les langues anciennes mais les heures ne sont pas étiquetées « langues anciennes » ; l'Inspection a effectué un suivi, des coups de téléphone ont été passés aux chefs d'établissement ; mais quid de l'an prochain ? Le Conseil pédagogique joue un rôle décisif.

D'après les informations que les collègues ont transmises à B. Planty, la situation est disparate selon les établissements en cette rentrée pour ce qui est des pertes horaires hebdomadaires en langues anciennes ; il ressort que la réforme, comme on pouvait s'y attendre, met en péril le grec ; la question de l'avenir de l'enseignement du bilinguisme se pose aussi.

➤ **Stages de bassin :** un stage de bassin a eu lieu pour la deuxième fois sur le secteur de Montbéliard ; cela permet de renforcer la liaison collège-lycée. Il faudrait que ce type de stage puisse avoir lieu sur d'autres bassins. A. Franco rappelle que la demande doit émaner des collègues eux-mêmes. À défaut de stage de bassin, on peut au moins organiser des réunions de collègues de collèges d'un même secteur.

➤ **Mutations :** cette année, pour la première fois, l'ARELAB a incité les collègues qui demandaient une mutation de le faire savoir afin que les adhérents puissent connaître les postes susceptibles d'être vacants. Cette initiative a été appréciée par les collègues car elle a facilité leur recherche de postes.

➤ **Lycées :** la situation reste toujours délicate avec les regroupements de niveaux et l'amputation des horaires officiels.

➤ **Université :** S. David et Th. Guard font le point sur la situation des langues anciennes à l'université. Les effectifs de première année restent stables, qu'il s'agisse des étudiants inscrits en lettres classiques, de ceux des autres filières qui ont choisi de suivre un enseignement de langues anciennes à Polyglotte ou de découvrir la littérature antique en unité de culture générale.

Les résultats aux concours ont été satisfaisants : à Besançon, 2 admissibles à l'Agrégation externe de lettres classiques, dont une admise ; il faut ajouter plusieurs admises à Dijon (les Dijonnais suivent

une partie de la préparation à Besançon); pour le Capes, une admissible à Besançon, malheureusement recalée à l'oral.

L'épreuve de langues anciennes à l'écrit du Capes de lettres classiques, pose problème par sa difficulté (une version grecque, une version latine et une question de didactique à traiter en 6 heures) et défavorise les candidats ; il est paradoxal que certains étudiants de formation lettres classiques préfèrent s'inscrire au Capes de lettres modernes en passant l'option latin !

La formation dispensée dans le cadre du Master MEEF s'avère en outre insuffisante en nombre d'heures pour la préparation à l'épreuve de langues anciennes du Capes.

Il faut aussi inciter les collègues à passer l'agrégation interne : M.-R. Guelfucci va diffuser une lettre d'information relative à la préparation du concours dispensée à Besançon qui prend en compte les difficultés rencontrées par les collègues.

Pour ce qui est de la formation continue, les universitaires du Département de Langues anciennes ont proposé comme chaque année des stages dans le cadre du PAF : il faut faire savoir qu'ils ne sont pas réservés aux professeurs de lettres classiques ; les collègues de lettres modernes, d'histoire-géographie, de philosophie, peuvent s'y inscrire.

D'autre part, le Département de Langues anciennes lance avec l'ISTA un Pôle Langues, Littératures et Cultures de l'Antiquité permettant de renforcer la collaboration entre le Secondaire et le Supérieur et de faire rayonner nos disciplines. Trois types d'action sont prévues : conférences sous forme de tables rondes, aide aux EPI sous forme d'ateliers, pratique du latin et du grec traités comme des langues vivantes. Le projet « Les 6<sup>e</sup> apprentis-chercheurs » avec le collège Diderot a par ailleurs été reconduit.

Enfin, un nouveau Professeur de latin a été recruté : Benjamin Godlust, spécialiste de la littérature latine de l'antiquité tardive (païenne et chrétienne).

## **2. Les actions de la CNARELA :**

S. Pédroaréna, qui a transmis un bilan des actions passées et à venir de la CNARELA, insiste sur le fait qu'il est essentiel de faire remonter les informations : la CNARELA peut ainsi s'appuyer sur des situations concrètes pour donner du poids aux arguments qu'elle fait valoir auprès de ses différents interlocuteurs lors des audiences.

Les informations doivent concerner aussi bien la défense des LCA que leur promotion : il faut donc faire remonter également ce qui est positif.

À la fin de l'été a eu lieu un voyage organisé pour la CNARELA intitulé « Rome autrement ». Comme pour le voyage en Catalogne en 2014, des ressources pédagogiques seront mises en ligne sur le site de la CNARELA.

Une nouvelle proposition de voyage sera faite à l'automne pour les membres de la CNARELA.

Il est rappelé que les Journées d'automne auront lieu cette année à Quimper : le programme est consultable sur le site de la CNARELA et de l'ARELA Bretagne.

## **3. La communication :**

### ➤ **Site et page Facebook de l'ARELAB :**

S. David présente le nouveau site de l'ARELAB qui sera un précieux outil de communication venant compléter la page Facebook ; les collègues sont donc invités à consulter l'un et l'autre de manière à connaître l'actualité des langues anciennes dans l'académie.

### ➤ **Bulletin :**

G. Roussel souhaite que l'élaboration du bulletin soit véritablement collective et qu'on y trouve davantage de comptes rendus d'expériences pédagogiques : le partage des idées et des ressources s'avère d'autant plus nécessaire avec la mise en place des EPI.

G. Roussel lance aussi l'idée d'un questionnaire de satisfaction concernant le bulletin : cela permettrait de savoir si ce dernier répond aux attentes et aux besoins des adhérents.

Il indique enfin que D. Jacquin, de Canopé, qui s'occupait de la publication papier du bulletin, est parti en retraite et ne sera pas remplacé. L'ARELAB fonctionnera donc par ses propres moyens : avant de partir, D. Jacquin a donné à G. Roussel les éléments de la couverture du bulletin et, pour l'impression, on s'adressera à un service de reproduction privé.

### ➤ **Liens avec l'Inspection :**

À l'initiative de l'IPR A. Guillot, une audience a été accordée à l'ARELAB par le Recteur le 18 décembre 2015. On en trouvera le compte rendu sur le site de l'ARELAB. Les membres de la délégation de l'ARELAB ont relevé la qualité d'écoute du Recteur lors de l'entretien, ainsi que sa volonté de maintenir les enseignements de langues anciennes dans la limite des moyens alloués.

B. Planty évoque ensuite le travail d'élaboration de fiches EDUSCOL qui a été mené dans l'Académie par quelques collègues de lettres classiques de collège et de lycée répartis en sous-groupes : à ce jour, les fiches ne sont pas encore en ligne sur le site du ministère.

#### **4. Groupe de travail sur les plantes :**

S. David fait le point : le travail a bien avancé ; il reste encore à élaborer des juxtalinéaires pour deux textes grecs et trois textes latins, et à compléter ou commencer le travail d'exploitation pédagogique des textes. La forme que prendra la publication n'est pas arrêtée encore.

#### **5. Manifestations culturelles :**

La sortie à Grand et à Jonvelle a été très réussie : convivialité et intérêt culturel ont marqué la journée. Même si elle a rassemblé peu de participants (le transport a été organisé par co-voiturage), il est important de maintenir ce type de sortie. On envisage pour le printemps prochain une sortie à Vienne et à Saint-Romain-en-Gal. Sont évoquées aussi des manifestations culturelles sous forme de conférences.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

## **II. Rapport de gestion :**

L. Génie présente les comptes de l'association pour cette année.

En 2015-2016, on enregistre une hausse des recettes provenant des cotisations et des dons, due en particulier au rappel effectué par B. Planty auprès des adhérents qui n'étaient pas à jour.

Il y a eu une légère augmentation des ventes de publications mais celles-ci demeurent depuis plusieurs années très limitées.

Les frais de fonctionnement restent stables. Il n'y a pas eu de dépenses cette année liées à la sortie culturelle puisque les participants ont utilisé leur véhicule personnel.

Pour toutes ces raisons, le solde est positif de 598,63 Euros.

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

On procède alors à l'élection du conseil d'administration.

À la suite de l'AG, Mme Bénédicte Baudoin donne une conférence sur « Le fabuleux destin de Pierre Pfister, un Franc-Comtois au service de l'archéologie chrétienne », suivie d'une présentation des moulages au Centre diocésain. Des collègues du secondaire et de l'université, ainsi que des étudiants de lettres classiques et d'autres filières étaient réunis pour la visite.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID